



HISTOIRE D'ÉVALUATION

Vers l'émergence d'un secteur de la microfinance pérenne en Tunisie

| | |
|--------------------------------|---------------------------|
| Périmètre | 8 projets |
| Zone d'intervention | Tunisie |
| Bailleurs | AFD, Proparco |
| Montant | 42,65 M€ |
| Période | 2013-2018 |
| Evaluation réalisée par | Technopolis Group* |

En Tunisie, le microcrédit est un outil important pour favoriser l'inclusion financière et économique des populations les plus défavorisées, en zone urbaine comme en zone rurale. Depuis 2011, le groupe AFD intervient en soutien à la stratégie du gouvernement, qui vise à permettre l'émergence et le développement d'un marché des institutions de microfinance davantage concurrentiel, sur l'ensemble du territoire tunisien.

Le contexte

Suite à la révolution de 2011, le groupe AFD a soutenu les autorités tunisiennes dans leur volonté d'appuyer le développement du secteur de la microfinance dans le pays.

Au-delà de l'appui à Enda, acteur historique du secteur, il s'agissait de contribuer au lancement de nouvelles institutions de microfinance (IMF) dans le cadre de la réglementation adoptée en 2011. L'objectif était de favoriser leur croissance et la diversification de leurs activités, de soutenir leur professionnalisation, d'améliorer leur gouvernance et, enfin, de stimuler le financement bancaire à destination des IMF.

Pour cela, l'AFD et Proparco ont mis en place 4 types d'activités à destination des IMF :

- Des prises de participation au capital, pour développer les fonds propres des IMF et accompagner leur croissance ;
- Le refinancement bancaire des IMF ;
- Le financement en direct des IMF via des lignes de crédit ;
- L'apport d'assistance technique à destination des IMF, notamment autour de leur gouvernance.

Les 8 projets évalués s'inscrivaient dans un objectif global de développement d'une microfinance pérenne, visant à réduire l'exclusion financière des populations et à rééquilibrer les territoires.

FOCUS

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DEPUIS 2011

Introduit en Tunisie par l'ONG Enda en 1995, le microcrédit se développe tout d'abord sous une forme associative, ce qui en fait un acteur social important mais aux performances économiques limitées. Suite à la révolution de 2011, un décret-loi sur l'activité des institutions de microfinance permet à des sociétés anonymes (IMF-SA), donc à but lucratif, d'octroyer du microcrédit.

Cette nouvelle réglementation a métamorphosé le secteur de la microfinance : elle a notamment participé à la création d'un environnement concurrentiel, favorisant une meilleure adaptation des produits financiers aux besoins des micro-entrepreneurs. En septembre 2021, la Tunisie comptait 7 IMF-SA.



Micro-entrepreneure, Meryem Ben Trad a bénéficié grâce à Enda d'un prêt de 3 000 dinars (environ 950 €) et de formations en comptabilité et fiscalité.

Les principaux résultats des projets

4 IMF ont bénéficié d'une assistance technique

- Accompagnement de la **création** de Microcred Tunisie (devenue Baobab Tunisie), de Taysir et du Centre financier des entrepreneurs (CFE)
- Appui à Enda pour la formalisation de son approche **genre**

→ **L'assistance technique a accompagné le renforcement des compétences des équipes des IMF et soutenu la structuration des 3 nouvelles structures**

2 IMF ont été soutenues financièrement en direct

- 2 **prêts** accordés à Enda, un pour le développement de son activité et un pour le financement de 2 produits en faveur de l'agriculture
- 2 **prises de participation** par Proparco (Enda, CFE) pour soutenir le développement de ces IMF

1 ligne de crédit a été accordée à Amen Bank pour développer son offre de refinancement au bénéfice du secteur, ce qui a permis de **refinancer 6 IMF**

→ **L'intervention en financements a permis d'accompagner la croissance des IMF (y compris en zones rurales) et a contribué à les crédibiliser vis-à-vis du secteur financier**

Les conclusions de l'évaluation



Structuration du secteur de la microfinance

- **Adéquation avec la stratégie des autorités tunisiennes** : les interventions du Groupe ont favorisé la diversification du secteur et une meilleure couverture du territoire, en coordination avec les autres bailleurs.
- **Gamme d'appuis du groupe AFD complémentaires et adaptés aux besoins** du secteur, ce qui a contribué aux performances constatées de la microfinance en Tunisie.
- **Appui à la structuration des nouvelles institutions** : amélioration de leur compétences, de leur gouvernance...

Développement et performance financière des IMF soutenues

- **Croissance des 4 IMF soutenues sur 2016-2021** : le CFE, Enda, Microcred et Taysir ont développé leur gamme de produits, leur encours de crédits (x3 au global), leur clientèle (+59% au global) et leur réseau d'agences en région (+62,5% au global).
- **Viabilité financière** : la majorité des IMF ont un portefeuille sain et, au-delà d'Enda déjà rentable en début de période, elles sont sur une trajectoire positive vers la rentabilité et l'autosuffisance.

Performance sociale des IMF soutenues et effets sur les bénéficiaires finaux

- **Les IMF couvrent une clientèle nouvelle** : les populations en « zone grise », pour lesquelles les prêts bancaires n'étaient pas accessibles et les prêts des associations de microcrédit trop limités en montant.
- **L'agriculture est la 2ème activité la plus financée** (29% en 2021), après le commerce (34%), et les zones rurales sont couvertes, notamment par 2 IMF : 74% des clients de Taysir et 45% des clients d'Enda sont ruraux.
- **Des effets sont observés sur l'activité** et les revenus des clients, et plus globalement sur leur qualité de vie, même s'ils sont difficilement quantifiables.
- **Le lien social est renforcé** grâce au développement des IMF sur le territoire et la hausse du nombre de clients (rôle social des agents de crédit sur le terrain, cooptation entre anciens et nouveaux clients, services d'accompagnement proposés en complément du microcrédit).



- **Au-delà du microcrédit, le cadre réglementaire doit encore évoluer** pour une meilleure inclusion financière des populations cibles : offre de micro-assurance, de dépôts, de services financiers numériques...
- La situation actuelle, marquée par l'inflation et par la situation politique, est **lourde d'incertitudes pour la microfinance en Tunisie**.

- **Les coûts opérationnels et coûts du risque** sont élevés pour les IMF qui ciblent des populations enclavées, souvent sans garantie.
- **Le refinancement reste une contrainte forte** pour le développement des IMF, tant auprès du marché local qu'auprès des bailleurs en devise.
- **La digitalisation** devient un enjeu majeur pour les IMF pour le développement d'une offre complète de services.

- **Les données de suivi manquent** : les IMF n'ont pas d'indicateurs précis (croissance des activités financées, nombre d'emplois créés, revenus des bénéficiaires...).
- **L'inclusion financière des femmes reste une faiblesse** :
 - Dans un contexte de croissance globale de l'activité de microfinance, la part des montants et du nombre de microcrédits alloués à des femmes a fortement diminué : 67% des microcrédits étaient alloués à des femmes en 2014, contre 45% en 2021. Cela peut s'expliquer par le fait que les activités des femmes sont davantage informelles et qu'elles disposent rarement de garantie.
 - Seules 2 IMF (Enda et le CFE) ont adopté une stratégie et des produits spécifiques à destination des femmes.

« Au début, j'ai entendu parler d'Enda parce qu'ils organisent beaucoup d'événements. C'est une organisation connue dans la région. Quand j'aurai remboursé ce crédit, j'ambitionne d'en contracter un autre afin de développer mon activité »

Avec un microcrédit de 2000 dinars (environ 600 euros), Sabiha Ayari, potière, a fait réparer son camion et a acheté des matières premières.



Quatre portraits de micro-entrepreneurs à découvrir sur proparco.fr

bit.ly/3G1SkmE



PERSPECTIVES POUR DE FUTURES INTERVENTIONS

- **Soutenir les évolutions législatives et réglementaires nécessaires** au renforcement du secteur de la microfinance, en particulier sur la question du financement des IMF et sur les chantiers structurants pour l'inclusion financière
- **Apporter de l'assistance technique aux IMF** sur certains de ces chantiers, dont la transformation numérique et le développement d'une offre de micro-assurance
- **Renforcer, suivre et évaluer la performance sociale et environnementale des interventions** des IMF, en renforçant notamment le ciblage des interventions pour plus d'inclusivité (femmes) et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, en soutenant l'adoption de normes de gestion de la performance sociale et la mesure d'impact du secteur

CONTACT :

Anne-Sophie Kervella, kervellaas@afd.fr